## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt-quatre le 3 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la commune de CHERY, dûment convoqué, s'est réuni en

session ordinaire au Centre Socio-culturel, sous la présidence de

Monsieur Damien PRELY, Maire.

présents: 8 votants: 8

en exercice: 9

Date de la convocation : 26 juin 2024

<u>Présents</u>: Monsieur Damien PRELY, Monsieur Alain LE BLEVEC, Madame Béatrice DAVOUST, Monsieur Dominique LACOFFRETTE, Madame Aurélie CHABROUX, Monsieur Erwan LE BLEVEC, Madame Ingrid MAGNARD et Monsieur Cédric CHABROUX

Absents: Monsieur Cédric PATRIGEON

Monsieur Dominique LACOFFRETTE a été désigné secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*\*\*

## **| AVIS CONCERNANT L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ PARC ÉOLIEN DE LA VÈVE**

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique se déroule depuis le 4 juin jusqu'au 5 juillet 2024 inclus.

Celle-ci concerne la demande d'autorisation présentée par la société SAS Parc éolien de la Vève d'un parc éolien composé de deux aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune de Chéry. Compte tenu que le Conseil municipal est appelé à formuler un avis sur ce projet.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Émet un avis favorable à ce projet

- Charge Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches inhérentes à cette décision

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire, Damien PRELY Le secrétaire de séance

Acte publié le 17/07/2024